

Burn Out or not Burn Out ?



Ce n'est pas le titre d'un futur spectacle mais plutôt une conférence débat en association avec la Wish Association sur le stress au travail, le 25 juin au théâtre de l'Aparté au quartier Rochambeau.

C'est un mot anglais, à la mode en ce moment. Cet épuisement professionnel est un trouble psychique résultant d'un stress chronique dans le cadre du travail. Il se traduit par une fatigue intense, une grande frustration professionnelle, un détachement émotionnel inhabituel et excessif, ainsi qu'un sentiment d'échec incontrôlable.

De plus en plus de salariés sont la proie du burn-out ce qui a amené le gouvernement à réfléchir sur ce problème. L'Assemblée nationale a même inscrit dans le projet de loi sur le dialogue social que les maladies psychiques pouvaient être reconnues comme maladies professionnelles, via des amendements des députés PS et du gouvernement, dans le cadre du débat sur le burn-out.

Porté par l'ancien ministre Benoît Hamon et cosigné par tout le groupe socialiste, cet amendement, identique à celui du gouvernement, dispose que « les pathologies psychiques peuvent être reconnues

comme maladies d'origine professionnelle » aux mêmes conditions que les autres affections. Difficile débat, car même si des psychiatres spécialisés pourront être dépêchés pour déceler un éventuel burn-out, où sera la frontière et comment déceler le vrai du faux ?

C'est ce que propose au théâtre de l'Aparté cette conférence-débat qui se déroulera le 25 juin dès 19h. La qualité de vie au travail, levier puissant de la performance, sera débattue sous forme de sketches joués par la troupe théâtrale la Wish Association et se complètera par des témoignages et débats avec les participants.

25juin19:05Conférence-débat «Burn Out or not Burn Out ?»Théâtre de l'ApartéType d'événement:Conférences, Colloques, Débats,Vie Associative et réunionsVilles:Vendôme